

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	RUE CHAUSSEE	Numéro	7510063384
Adresse du site	10, rue Catherine de la Rochefoucauld	Hauteur	R+6 (17.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	12/06/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/06/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/07/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) et de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz orientées vers les azimuts 20°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes Porte de l'édicule à 1m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G : 20° <5V/m - 200° <5V/m - 290° <5V/m 5G (3500) : 20° <5V/m - 200° <5V/m - 290° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G : 19.65m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 20.67m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

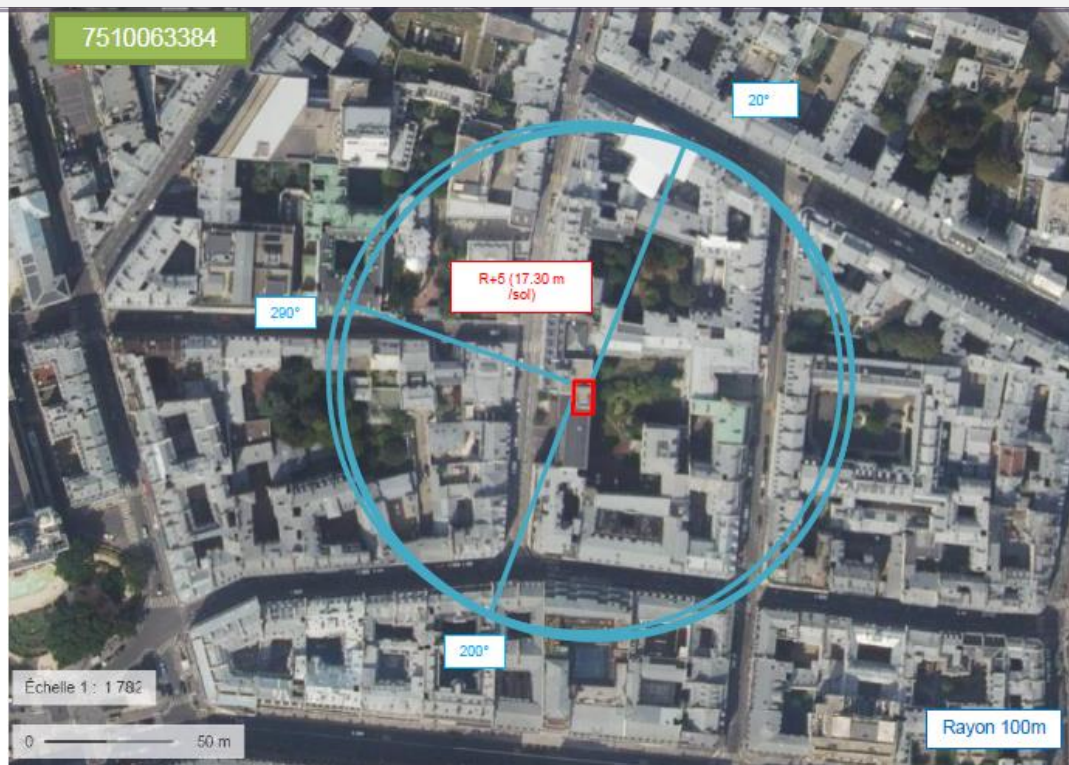
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes panneaux à faisceaux fixes pour la 3G/4G et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 fixées sur 3 mats
Zone technique	Mise en place d'une zone technique sur la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G (2100MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 3 et 4 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	17.5 m	19.5 m	17.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 20°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	19.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 290°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .

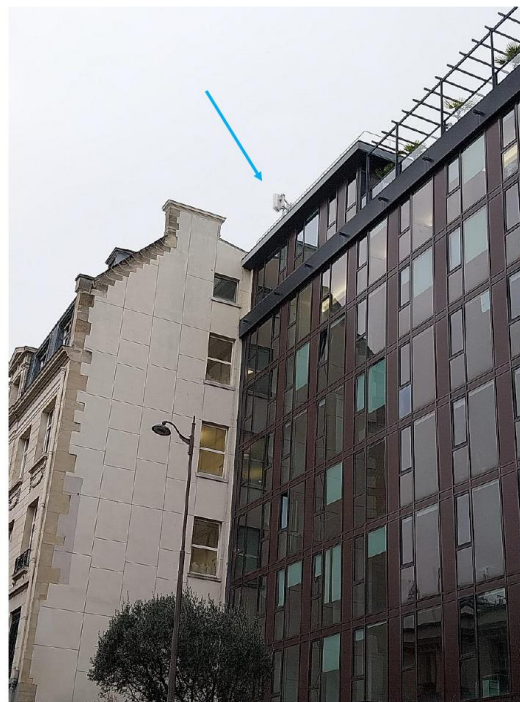


Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 1 Azimut 290° :



Secteur 1 Azimut 200° :



Secteur 0 Azimut 20° :

